

Objet : Conseil de l'Institut du 07/02/2023 en salle de conseil de l'IRPHE et visio (durée 2h30)

Présent(e)s : N. Vandenberghe, R. Teychené, V. Garnier, P. Pudlo, E. Dumas, J. Massoni, E. Serre, J. Favier, JH. Ferrasse, S. Le Dizes, D. Eyheramendy, JF. Chaix, D. Brutin, B. Pedrosa.

Rappel de l'ordre du jour :

- Informations générales
- Bilan financier 2022
- Auto-évaluation et bilan à mi-parcours des instituts
- Evolution de l'AAP Postdocs
- Questions diverses

 La séance ouvre sur une introduction générale de N. Vandenberghe qui présente l'ordre du jour et fait un tour d'horizon des différentes actualités de l'institut :

- Une description du déploiement du projet TIGER est faite avec un retour sur les différents parcours concernés (liste à retrouver en annexe). Ce qu'il ressort, après échange avec certains responsables de parcours, est la difficulté de mettre en place les dispositifs au regard de nombreuses contraintes en termes de calendrier, d'éligibilité des étudiants, etc. Il est souligné malgré tout que les équipes TIGER en support sont réactives et disponibles mais le format des financements et la multiplication des interlocuteurs ne simplifient pas les procédures.
- Une discussion a été également initiée avec la nouvelle direction du Département de Mécanique pour échanger notamment sur la mise en place des nouvelles offres de formation et voir comment l'IMI peut y participer et aider.
- Pour l'AAP TRIPs et le projet IFS (Interactions Fluide Structure) de M. Chinaud et A. Maurel-Pantel, les premiers échos que nous avons sont plutôt réservés par rapport à des questions de sécurité de la salle et plus particulièrement sur l'utilisation prévue de lasers avec un public étudiant. Toutefois, nous n'avons pas encore de retour formel de la part d'A*MIDEX et la décision finale devrait intervenir au mois de mars.
- Une rencontre du "club H2 Sud" sur l'hydrogène est organisée par Cap Energies sur le Technopôle de Château-Gombert le 1^{er} mars. Les 4 laboratoires étant membres de Cap Energies, les collègues et étudiants de nos unités peuvent participer. Nous prévoyons également de faire visiter aux industriels des manips au sein de l'IRPHE et l'IUSTI. Une liste d'émargement des invités va être établie au préalable afin que l'on puisse obtenir un accord de principe de la part du FSD.

- La journée d'animation Recherche prévue le 17 mars sur le thème « Instabilités » est en cours de préparation. Nous allons relancer les correspondants du comité d'organisation pour finaliser les présentations des intervenants et arrêter le lieu où se déroulera cet événement.

- Les projets de l'AAP Interdisciplinarité (TAAMOD de V. Deplano et ETUVE de T. Fasquelle) vont commencer en ce début d'année. Celui de S. Mensah est quant à lui toujours en attente de validation auprès d'A*MIDEX.

- Le projet RapiDO porté par T. Leweke dans le cadre de l'appel Equipements d'A*MIDEX a été accepté. Ce projet vise à l'acquisition de diagnostics optiques rapides pour les mesures dans les écoulements (mesures de PIV) et pour les mesures de déformations dans les solides. Il s'agit d'acquérir un laser double impulsion haute fréquence et des caméras rapides haute définition. Le financement obtenu est de 500 000 euros. Il s'agira d'un matériel qui peut être déplacé et qui a vocation à être utilisé au sein des différents laboratoires de l'IMI.

Un autre projet porté uniquement par le M2P2 a été également retenu par A*MIDEX. Cet équipement, une imprimante 3D, sera installé à l'Arbois et sera lui aussi ouvert à tous les membres de notre communauté.

Bilan financier 2022 :

Pour rappel, l'année 2022 est l'année de référence T0 pour les instituts avec une enveloppe pluri annuelle répartie jusqu'à fin 2027 (cf. feuille de route à 5 ans présentée et validée lors d'un conseil d'institut précédent).

Pour l'année écoulée, les dépenses de l'IMI se sont élevées à 291 984 €. Les dépenses de fonctionnement et d'investissement ont concerné essentiellement le démarrage des projets de l'AAP Recherche « blanc » n°3, les bourses de stages « immersions M1 », la venue d'invités extérieurs dans le cadre du STAB mais aussi des AAP collaborations internationales, le soutien à des conférences, et le financement d'équipements pour la plateforme pédagogique « Exploratorium ». Les frais de personnel ont concerné le salaire du chef de projet, les salaires des postdocs IMI, et la prime de complément d'activité pour les membres du bureau.

Le différentiel entre le budget prévisionnel et le réel consommé s'explique en grande partie par le non-recrutement de 2 postdoctorants qui ont décliné nos propositions au dernier moment et dont les salaires avaient été provisionnés pour 3 mois chacun.

Auto-évaluation et bilan à mi-parcours des instituts :

Cette phase qui doit être menée par l'institut consiste en un processus d'auto-évaluation et la rédaction d'un rapport. L'objectif du processus et du rapport est de renforcer le leadership stratégique de l'institut, sa capacité d'amélioration et de changement par l'exploitation de son retour d'expérience. Il doit s'agir d'une réflexion collective menée en autonomie par l'institut dans son ensemble. Il s'agit d'une opportunité pour identifier les domaines clés qui nécessitent une attention particulière, ainsi que de comprendre ses forces et la meilleure façon de les utiliser. Un groupe de travail, d'une dizaine de personnes environ, va être constitué pour collaborer à ce rapport (20 pages annexes comprises) qui reflètera ainsi une vision collective du bilan nourrie par la communauté de l'IMI.

Après échange lors de ce conseil, il est décidé que les membres du bureau accompagnés par quelques représentants des laboratoires (F. Rigollet, R. Cottureau, E. Franceschini, G. Verhille, C. Crampon, E. Serre) formeront ce GT. Différentes réunions de travail vont être programmées courant février-début mars (15/02, 28/02, 08/03).

Le document devra être remis au plus tard le 15 mars pour analyse ensuite par A*MIDEX. Une audition d'1h de 4 membres de l'institut (dont 1 étudiant) par le BOARD et COPIIL de la Fondation est prévue la première semaine de juillet et viendra clôturer cette période de bilan.

En parallèle, des indicateurs communs à tous les instituts, dont le détail est à retrouver en annexe, doivent être collectés par nos soins auprès des différentes directions de l'Université (DEVE, DRV, DRI, etc). Ils ont été retenus par le COPIIL A*MIDEX après plusieurs mois de travail pour couvrir le plus d'aspects possible de nos activités et spécificités. Nous pouvons par ailleurs en ajouter d'autres si ceux indiqués ne couvrent pas certains éléments que l'on souhaite faire apparaître.

De manière plus générale, il ressort des discussions lors de ce conseil, où les avis divergent, que certains indicateurs peuvent être problématiques et posent des questions sur ce que l'IMI peut ou doit valoriser au regard de son périmètre de construction autour des 4 laboratoires dans leur ensemble. Faut-il donc tout lister pour faire remonter l'ensemble des actions en un seul bloc ou à contrario se limiter uniquement à celles financées directement et factuellement par l'institut.

Cette discussion devra se poursuivre au sein du GT d'auto-évaluation pour voir quelle option est la plus pertinente à retenir.

Evolution de l'AAP Postdocs :

Le processus de sélection de ces appels se fait actuellement en 2 étapes avec validation dans un 1^{er} temps des sujets par le conseil scientifique et ensuite choix du binôme projet-candidat par le conseil d'institut. La difficulté réside essentiellement dans le temps imparti pour que les porteurs puissent trouver un bon candidat et le délai de réponse suffisamment rapide pour éviter les défections parmi les postdoctorants choisis.

Suite aux 2 désistements lors de notre dernier AAP et afin de rendre plus attractives nos offres de recrutement, il est décidé de modifier le format des prochains appels à venir en proposant des contrats sur 2 ans (1 année + 1 année). Les candidats seront à présent auditionnés en visio par un comité composé des Directeurs d'unité et un membre du bureau aux alentours de fin juin-début juillet. Il est rappelé par ailleurs que tout projet déposé devra être validé au préalable par les directions de laboratoire et il sera également possible de proposer une petite enveloppe financière, à hauteur de 5 000 €, pour accompagner le postdoctorant pendant toute la durée de son contrat.

La procédure de reconduction pour l'année optionnelle devra être discutée lors d'un comité préalable pour validation.

Cet AAP Postdocs 2023 sera lancé au mois de mars.

Questions diverses :

- Dans le cadre des futurs AAP Recherche de l'IMI, pour les personnes qui solliciteront du financement pour des dépenses de plateforme, il sera demandé au préalable qu'une tarification soit existante au niveau du laboratoire. N. Vandenberghe proposera 3 niveaux de coûts à établir dans les unités.

- Concernant la plateforme pédagogique « Exploratorium » située dans la halle technologique de l'IUSTI, David Brutin souhaite faire un point en interne sur la situation avant de statuer sur la poursuite des activités qui ont lieu en son sein. Les actions de l'institut en lien avec celle-ci sont temporairement gelées.
- Concernant le dossier de renouvellement de la Fédération Fabri de Peiresc, la deadline du 15 mars nous a bien été confirmée par L.Hartmann (CNRS) lors du conseil des tutelles. N. Vandenberghe attend par ailleurs un retour de F. Godefert, DAS de l'INSIS pour la fédération.

La séance est levée.



Conseil d'institut du 07 février 2023

Informations générales

- Déploiement TIGER
 - ▶ Fluids and Solids / Waves
 - ▶ Conceptions Systèmes Mécaniques / Conception Systèmes Composites
 - ▶ Génie des Procédés
 - ▶ Polytech ME
 - ▶ Biomedical Engineering / Environmental Engineering
- AAP TRIPS
- Rencontre Cap Energies le 01/03 (12h – 17h)
- Journée animation recherche le 17 mars
- AAP Interdisciplinaire AMIDEX / AAP Equipements AMIDEX

Bilan financier 2022

2022	Prévisionnel	Consommé
Fonctionnement	87 600	75 755
Investissement	40 000	21 112
Masse salariale	220 166	195 116
Total	347766	291984

Fonctionnement : Projets AAP Recherche n°3 + bourses stages "immersion M1" + AAP collab. internationales + STAB + soutien conférences + frais de restauration divers (CSID, journée plateforme, atelier stagiaires)

Investissement : Projets AAP Recherche n°3 + Equipements pour la plateforme pédagogique

Personnel : Salaire CdP + Salaires Post-docs + PCA

Le budget non consommé en 2022 sera reporté sur les autres années.

Le différentiel entre le prévisionnel et le réalisé s'explique par :

1. Des dépenses prévues dans le cadre de l'AAP Recherche n°3 qui auront lieu finalement en 2023 (projets à cheval sur 2 années)
2. Le non-recrutement de 2 postdoctorants qui ont décliné nos propositions de contrats au dernier moment (équivalent à 5-6 mois de salaires provisionnés)

Evaluation mi-parcours

Principe + calendrier

1. Auto-évaluation

- Mise en place d'un comité
- Rapport d'auto-évaluation (20 pages annexes comprises)
- Date limite 15 mars

2. Analyse pr AMIDEX

3. Audition par board + copil AMIDEX

- 1h d'audition
- 4 personnes de l'institut (dont un étudiant)
- Première semaine de juillet

Evaluation mi-parcours

Contenu du rapport d'évaluation

Réflexion collective sur les forces et la meilleure façon de les utiliser

Activités stratégiques et gestion de la qualité

Rapport analytique, évaluatif et synthétique avec une analyse SWOT en point central.

Structure proposée :

1. Introduction au processus d'auto-évaluation :

- Membres du groupe
- Comment est discuté le rapport ?
- Aspects positifs / négatifs du processus

2. Contexte institutionnel

- Historique
- Thématique de l'institut
- Périmètre

3. Corps du rapport avec Analyse SWOT

4. Conclusion et perspectives

Evaluation mi-parcours

Indicateurs

1. Regroupement d'équipes pour répondre à des questions scientifiques complexes et des défis sociétaux (Formation/Recherche & Interdisciplinarité)	Nombre de co-publications entre des unités de recherche du périmètre de l'institut	OK
	Nombre de thèses pluridisciplinaires initiées par l'institut (1 sujet de thèse = minimum 2 ED)	Initiée ?
	% de projets scientifiques portés (participation ou co-organisation ou financement) par l'institut qui répondent à sa définition de l'interdisciplinarité (à expliciter par chaque institut)	OK Interlabo ?
	Au sein des écoles de saison (Master, doctorants) dans lesquelles l'institut est impliqué, part dédiée à l'interdisciplinarité (% (nombre d'heures)) telle que définie par l'institut (plusieurs unités de recherche ou plusieurs composantes ou plusieurs ED concernées) ?	NON
2. Contribution à des parcours innovants s'inscrivant dans cette dynamique	Nombre de parcours de Master (données de référence 2022 : parcours dans TFR) du périmètre de l'institut intégrant des activités sur plateformes scientifiques et/ou pédagogiques	OK
3. Augmenter l'attractivité nationale et internationale du site	Pourcentage d'étudiants intégrant un parcours de Master du périmètre l'institut (données de référence 2022 : parcours dans TFR), dont le dernier diplôme a été obtenu au sein d'un établissement français autre qu'AMU/IEP Aix/Centrale	OK
	Nombre d'étudiants au sein d'un Master du périmètre de l'institut (données de référence 2022 : parcours dans TFR) ayant obtenu leur licence ou équivalent à l'étranger	OK
	Nombre de Masters dans le périmètre de l'institut (données de référence 2022 : parcours dans TFR) dispensés partiellement ou totalement en langue étrangère (en dehors des formations spécifiques en langues)	OK
	Pourcentage de doctorants financés totalement par l'institut ayant effectué leur M2 dans une université étrangère	Postdoc ?
	Nombre d'écoles de saison (Master, doctorants) financées partiellement ou totalement par l'institut	NON

Evaluation mi-parcours

4. Accroître les liens avec le monde socio-économique	Nombre de brevets déposés dans l'année sur les travaux financés par l'institut	0
	Nombre de startups créées dans l'année à partir de travaux financés par l'institut	0
	Nombre d'apprentissages et de stages de recherche en unité de recherche financés par l'institut	OK
	Nombre de Labcom (déposés et retenus) comprenant plusieurs unités de recherche du périmètre l'institut, initiés/facilités par des actions instituts	Mistral ?
5. Optimiser les chances de réussite aux AAP nationaux et internationaux	Nombre de projets Marie Curie déposés et obtenus par des unités de recherche du périmètre l'institut	OK
	Nombre de projets ANR déposés et obtenus par des unités de recherche du périmètre l'institut	OK
	Nombre de « projets Europe » (projets recherche ou formation) déposés et obtenus par des unités de recherche/ des composantes du périmètre l'institut	OK
	Nombre d'ERC déposés et obtenus par des unités de recherche du périmètre l'institut	OK
	Nombre de participation et de dépôt à l'EIC (Europe) par des unités de recherche du périmètre l'institut	OK
6. Indicateurs d'activités	Nombre de publications dans lesquelles l'institut est mentionné (monographies, d'ouvrages collectifs, d'actes, etc.)	OK
	Nombre de publications dans les revues internationales (Q1) où l'institut est spécifiquement mentionné	OK
	Nombre de thèses financées partiellement ou totalement par une structure externe au périmètre de l'institut	?
7. Gouvernance	Nombre de séances du STAB	OK
	Nombre de séances du Comités des tutelles	OK
	Nombre de séances du Conseil d'institut	OK
	Nombre de séances du Comité recherche	-> CS
	Nombre de séances du Comité formation	-> CS
	Nombre de séances de Comités_autres	CS

Evaluation mi-parcours

Planning

1. Constitution du groupe et préparation
(Collecte rapports HCERES)
2. Préparation du rapport
 1. Réunions programmées 15/02 - 28/02 - 08/03
 2. Indicateurs + rapport d'activité pour le 15/02
 3. Première trame rapport pour le 28/02
 4. Travail sur la prospective pour le 08/03
3. Complément
 1. Rencontre avec étudiants (semaine du 27/02)
 2. Echanges avec les laboratoires ?
 3. Echange avec les formations ?

Evolution appel post-doc

Constat : déficit d'attractivité et difficulté à recruter

En 2022, 2 candidats sur 4 ont déclinés la proposition

Proposition :

- Conserver la procédure de recrutement en deux étapes
 - première étape : CS choisit 6 sujets
 - deuxième étape le Conseil d'Institut classe les CV
- Proposer des contrats de deux ans pour augmenter l'attractivité
- Complément : « Tout sujet déposé doit avoir été au préalable validé par la direction de son laboratoire »

Calendrier

Lancement de l'appel 08 mars 2023

Collecte des sujets pour le 12 avril